

EQUIPE DE REDACTION
Sylvie Dupont, Ariane Emond,
Françoise Guénette, Lise Moisan,
Francine Pelletier, Claudine Vivier.

COLLABORATION
Micki Amick, Monique Benoît,
Andrée Côté, Marie Décary,
Sara Diamond, Lesley Dike,
Monique Dumont, Montse
Fernandez Garrido, Patrizia
Giovannetti, Hélène Lagacé,
Jocelyne Lepage, Claudie Leroy,
Hélène Lévesque, Francine
Lévesque, Nancy Marcotte, Simonne
Monet-Chartrand, Mimi Morton,
Prudence Ogino, Monique Parizeau,
Hélène Pednault, Chantal Sauriol,
Louise Toupin.

ILLUSTRATION
Danièle Blouin,
Andrée Brochu, Marie Cinq-Mars,
Sylvie Gauthier, Michèle Guérette,
Anne de Guise, Manon Labrie,
Marie-Claire Marcil, Anne Morin,
Nicole Morisset, Joanne Roy,
Judith Gruber-Stitzer.

COUVERTURE
Andrée Brochu

MAQUETTE
Brigitte Ayotte, Diane Blain,
Andrée Brochu, Françoise Guénette,
Catherine Le Borgne, Marie-Claire
Marcil, Anne Morin, Nicole
Morisset, Chantal Roy.

CORRECTION D'ÉPREUVES
Suzanne Bergeron, Claudine Vivier

COMPOSITION
Concept Médiatexte inc.
834 Bloomfield, Outremont
(514) 272-9545

IMPRESSION
Imprimerie Arthabaska -
Publications REF. 370 Girouard,
Victoriaville. •

DISTRIBUTION
Diffusion Parallèle Inc.
1667, Amherst, Montréal.
Les Distributeurs Associés
du Québec (DAQ), 3600, Boul. du
Tricentenaire, Pointe-aux-Trembles.

PERMANENCE
Suzanne Ducas, Francine Pelletier.

FINANCES
Suzanne Ducas, Ariane Emond

PUBLICITÉ
Claude Krynski (514)-843-7226

PROMOTION
Ariane Emond

LA VIE EN ROSE est éditée par
les Productions des années 80,
corporation sans but lucratif. On peut
nous rejoindre de 9h à 5h au 3963
rue Saint-Denis, Montréal H2W 2M4,
ou en téléphonant au (514) 843-8366.
Tout texte ou illustration soumis
à LA VIE EN ROSE passe devant un
comité de lecture. Date de tombée :
deux mois avant la
prochaine parution.

Dépôt légal Bibliothèques nationales
du Québec et du Canada. ISSN-0228-549
Courrier de deuxième classe : 5188



Le droit

Le 10 décembre 1981, au lendemain de la dernière déclaration anti-avortement de l'Assemblée des évêques, autant de femmes attendaient leur rendez-vous dans les salles d'attente des cliniques et des hôpitaux du Québec. Ni plus, ni moins. Mais elles étaient souvent un peu plus nerveuses, un peu plus bouleversées. Au Centre de santé des femmes de Québec, une clinique féministe où se pratiquent des avortements, des femmes ont manifesté leur crainte d'être culpabilisées encore plus dans les jours suivants, et de devoir, ad nauseam, justifier leur décision.

En effet, à la une de tous les médias, les évêques condamnaient une fois de plus l'avortement comme un geste meurtrier. Un peu plus bas dans la page, un peu plus loin dans le bulletin de nouvelles, on résumait la réponse des groupes de femmes aux évêques ; elles aussi réaffirmaient une fois de plus, que c'était d'abord une question de vie, puisque c'était leur vie qu'elles choisissaient en décidant d'avorter.

Cette réplique n'est pas nouvelle. Quand *l's* parlent de crime, nous parlons de vie, pour éviter de parler de mort. C'est une vieille histoire.

D'abord l'urgence

En 1979, quand nous nous sommes réunies pour concocter un projet de revue féministe d'information, ce n'était pas en tant que journalistes, mais comme militantes. La plupart d'entre nous, à tour de rôle de 1975

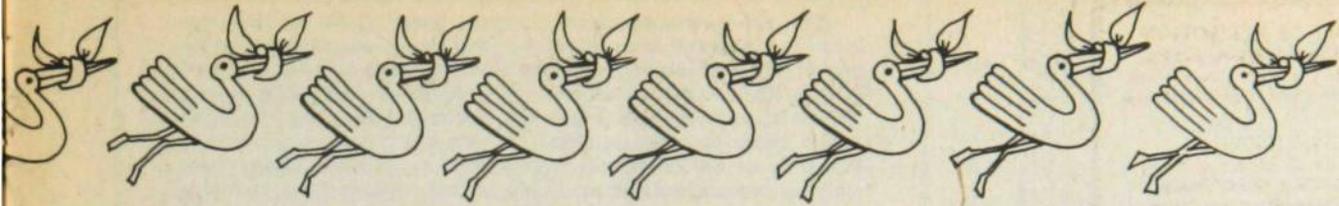
à 1979, avions travaillé quotidiennement au Comité de lutte pour l'avortement libre et gratuit, à Montréal.

Comme plusieurs autres militantes, nous avons fait de la référence, animé des soirées d'information et assisté à des avortements. Comme plusieurs autres femmes, nous avons dû choisir, parfois, d'avorter nous-mêmes.

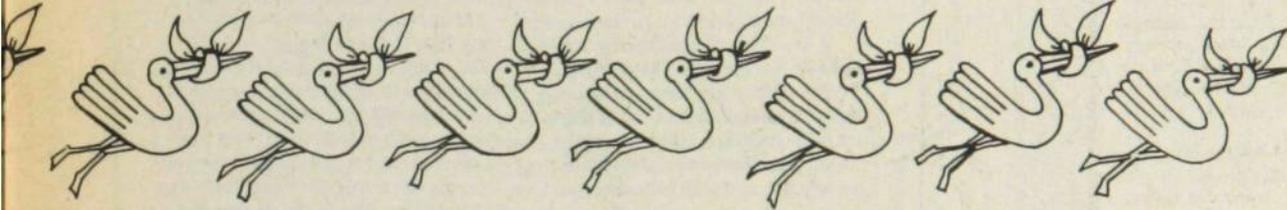
Et nous aussi, la question sous-jacente, la question de la vie et de la mort, nous a harcelées, sans que nous n'osions en parler.

Dès le début de notre lutte pour exiger l'accessibilité à l'avortement pour toutes les femmes, sans distinction d'âge, de région, de religion, nous avons toujours soigneusement contourné le débat moral où la droite voulait nous confiner. Profitant de notre silence, elle a monopolisé jusqu'ici tout le terrain.

Ce silence avait des raisons. Il tenait certainement au dégoût que nous ressentions alors - et encore aujourd'hui - à entendre théologiens, médecins et autres experts-de-la-vie s'arroger le droit de dicter *la vérité* à celles-là mêmes qui portent la vie et auront à l'entretenir. Nous répugnions sans doute à ajouter notre voix à cette chorale de bien-pensants. Mais, surtout, nous n'avions pas le temps à l'époque de parler de morale : il y avait situation d'urgence. Chaque année, des milliers de Québécoises payaient de leur santé, de leur vie et de leur poche des avortements qu'elles obtenaient tant bien que mal. Il fallait



à la vie?



vite les référer à des endroits sûrs, rendre publique la situation déplorable de l'avortement, et exiger du gouvernement qu'il prenne ses responsabilités.

Tout compte fait cette stratégie était sage. Vu d'un autre angle, notre silence nous a coûté cher; nous avons tué la question même entre nous et c'est donc individuellement que nous avons dû la débattre. Est-ce une vie et commettons-nous un meurtre? Aucune femme qui avorte ne l'évite.

Notre droit de choisir

Pour nous, il est clair qu'un ovule fécondé est le début du développement d'un être humain, et qu'en avortant nous y mettons fin. Y mettre fin, c'est le tuer, nous le savons. Par ailleurs, nous n'admettons pas qu'un fœtus a une valeur égale à celle d'un nouveau-né, même si, au bout du compte, il peut en devenir un. Est-ce que la vie d'un fœtus de moins de 20 semaines au Canada, et de moins de 24 semaines aux États-Unis (!), est «égale» à celle d'un nouveau-né, ou «égale» à celle de la femme adulte qui est sa mère biologique? Sa vie est-elle aussi importante?

D'après vous, quelle question se pose un médecin qui doit choisir entre sauver la mère ou le bébé à terme? Quelle réponse font les médecins québécois? Premier indice: plus de 4 000 des 14 000 membres de la Corporation des médecins sont également membres de l'Association des médecins du Québec

pour le Respect de la vie. Deuxième indice, selon une enquête menée par cette même Corporation il y a un peu plus de cinq ans, on apprenait que s'ils devaient avorter un fœtus de 20 semaines pour sauver la vie de la mère, 16,3% des 1 100 médecins interrogés ne pratiqueraient pas l'intervention, peu importe le risque de décès. Un autre 20% ne le feraient pas non plus, sauf s'il y avait 85% et plus de risques que la femme meure. Pour eux, la possibilité de la mort de la femme était plus acceptable que la pratique d'un avortement. Voilà qui nous donne une idée de l'échelle de valeurs de 40% des médecins du Québec.

Leur droit de massacrer

Pourtant les adversaires de l'avortement parlent toujours de «respect de la vie.» Quelles vies respectent-ils? En 1979, au congrès national des Mouvements pour le respect de la vie, aux États-Unis, une proposition contre le nucléaire et contre la peine de mort a été battue à plate couture par 1 200 délégué-e-s. L'argument le plus souvent invoqué: l'avortement, ce n'est pas la même chose, parce que sur le plan moral, la vie pré-natale est intacte, parfaite. Il faut la préserver à tout prix. La vie après la naissance, elle, est «tarée», souillée... par la vie!

La vie des femmes ne vaut pas cher aux yeux des tenants du pouvoir patriarcal. Quand les évêques haussent le ton et sermonent le gouvernement pour ses cliniques

Lazure, ils ne se gênent pas pour affirmer «qu'un avortement est un avortement, fait à l'hôpital ou dans la clandestinité...» Que nous risquions un peu plus ou un peu moins notre santé ou notre vie, cette vie-là ne les intéresse pas.

Comment rester calmes devant le discours absolutiste de ceux et celles qui nous condamnent aux charlatans et/ou aux enfers, et qui nous condamneraient bien au pénitencier s'ils le pouvaient? Les États et les Églises se sont de tous temps arrogé le droit de tuer, voire même de massacrer, au nom de l'intérêt national, de la sécurité d'État, ou d'une quelconque mission divine. Que n'ont-ils pas fait pour conquérir un territoire? Et où s'arrêteront-ils dans l'avenir? Si nous n'étions pas si vulnérables à leur entreprise de culpabilisation et de contrôle, leur discours grossier nous ferait crouler de rire.

Les femmes ont toujours avorté. Selon les conditions et les besoins matériels des différentes sociétés, ce geste a été interdit, toléré, et parfois imposé. Mais, quelles que soient ses raisons, il demeure vrai que toute femme qui décide d'avorter décide de se choisir elle-même et de sacrifier l'autre. Pour nous, dressées au sacrifice personnel, c'est une rupture fondamentale avec tout ce qui nous a été inculqué. Nous prenons le droit de le faire. Nous appuyons toute femme qui a besoin d'être appuyée.

LA VIE EN ROSE